



**SAISON 2021**

## **INFORMATIONS**

### **PRIX DES RESULTATS :**

*identique à 2020 pour les résultats par mail*

Classificateur : M.MILBLED Christophe

30 rue d'Avignon

62510 ARQUES

Tel : 03.21.39.11.78 /06.17.06.27.00

Adresse @: [fanny.milbled@wanadoo.fr](mailto:fanny.milbled@wanadoo.fr)

Les feuilles de dépouillements doivent être envoyées par la Poste ou par récupérations de données , **pas de feuilles scannées**

**Si une société envoie ses feuilles scannées ,elle ne sera pas classée**

### **DEPOUILLEMENT DES CONCOURS GROUPEMENT :**

L' envoi des relevés de concours (ex :relevé de jeu ,feuille de jeu ,bandes )devra être effectué dès le lendemain du concours à **M.MILBLED Christophe**

Les **deux premières bagues en caoutchoucs** avec les feuilles de contrôle et souches devront rester au siège et à disposition du contrôleur .Merci

### **PRIX DES TRANSPORTS , facturés aux associations**

*Les sociétés sont libres d'appliquer leurs tarifs*

- prix du panier pour les concours de vitesse / demi -fond: 19 €
- prix du pigeon pour les concours de fond / grand-fond : 1,50 €

les transports seront à régler sur facture , envoyé à chaque société une fois par mois .

### **FEUILLE DE JEU**

Les feuilles de jeu , sont à remettre au camion , sous enveloppe adressé à M.FLORIMOND PUISSANT

### **LISTE " ELECTRONIQUE "( constatation électronique )**

Dés le 1<sup>er</sup> enlogement **la liste devra être remise impérativement** au camion lors du ramassage , sous enveloppe adressé au contrôleur M.FLORIMOND PUISSANT

***Si modification de bagues électroniques ,pour défaillance de celles-ci ,merci de renvoyer une liste à jour au contrôleur***

## CERTIFICAT VACCINATION

Dés **le 1er enlèvement de chaque Amateur**, les certificats de vaccination seront à remettre au camion lors du ramassage, sous enveloppe adressé à Mme NUYTENS Sandrine.

Rappel ministère de l'agriculture : [..La vaccination contre la maladie la maladie de Newcastle de l'ensemble des volailles et des pigeons appartenant à des élevages participant à des concours ou des expositions est obligatoire ; elle doit être attestée par un certificat établi par un vétérinaire sanitaire (annexe 8) ou par une déclaration sur l'honneur établie par le propriétaire (annexe 10) et accompagnée de l'ordonnance du vétérinaire qui a examiné les animaux ou qui assure le suivi régulier de l'élevage en conformité avec l'article L. 5143-2 du code de la santé publique.

Les convois de pigeons voyageurs doivent être accompagnés obligatoirement : - du permis de lâcher, - **du certificat sanitaire de vaccination contre la maladie de Newcastle (certificat individuel ou collectif).**

## REGLEMENTATION DES CONCOURS :

**COVID -19 :SUIVRE LES INSTRUCTIONS DE FCF, de mise en loges concours 2021**

### PARTICIPATION CONCOURS :

Les sociétés ne participant pas à un concours doivent avertir M.LOISELLE G.06.29.79.24.45 ou M. NUYTENS 03.44.29.03.98 au plus tard le jeudi soir pour les concours du dimanche et le mardi soir pour les concours fédéraux

### RAMASSAGES DES PANIERS :

- 3 responsables minimum, par centre de ramassage, doivent ***impérativement*** être présent lors du passage du camion, **car plus de convoyeurs**
- abreuvement **obligatoire**, comme cela indiqué sur les horaires de ramassage, et recommandé pour les autres points de ramasse ;
- Il a été décidé en réunion de C.A du 13/01/2017, que le ramassage dans les sociétés se fera pour 3 paniers minimum.

Si une société à 2 paniers à ramasser, elle devra se rapprocher d'une autre société et prévenir le M.LOISELLE Gérard 06.29.79.24.45 au plus vite.

### **Si déplacement du camion pour 2 paniers, facturé 3 paniers**

Bien entendu, les sociétés se regroupant déjà, ne sont pas concernées par cette mesure. Les frais kilométriques seront remboursés qu'aux sociétés qui se regroupent à la demande du Groupement.

***les paniers seront mis sur 6 de hauteur, sauf si le président ou le président de la commission sportive demande au chauffeur de les modifier,***

***Interdit aux amateurs, de choisir leurs places dans la remorque, en cas de non respect, à Coullemelle ceux-ci seront automatiquement déplacés***

***Pensez au bien être de vos pigeons, faites le lors du ramassage***

**CONCOURS EN DOUBLON**

*pensez à mettre des étiquettes vitesse ou demi fond*

**CONCOURS sur CHATEAUROUX et ETAMPES** , sur carton , *il est interdit de mettre des copeaux ou de la paille dans les paniers .*

*Si paille ou copeaux , le chauffeur laissera le paniers sur le trottoir .*

**CONCOURS TREIGNAC.**

*Pensez à mettre des étiquettes sur les paniers , Jeunes et Vieux*

**JEUNES Pigeons , lâcher unique**

*D'autres consignes vous seront envoyés en fonction des groupements participant*

**RENSEIGNEMENT pour les lâchers :**

- *internet :[www.groupementcolombophiledeloise.fr](http://www.groupementcolombophiledeloise.fr)*
- *Répondeur Groupement : 07.69.51.23.05*

**Secteur EST :** *Margny les compiégne ,Montataire,Nogent sur Oise ,Noyon ,Verberie*

**Secteur CENTRE :** *Clermont ,Bresles , Breteuil, St just en chaussée*

**Secteur OUEST :** *Beauvais Milly sur thérain ,Crévecoeur le grand ,Forges les eaux ,Méru ,Gisors*

**CONCOURS DERBYS :**

*Mettre un "D" pour les jeunes derbys sur la feuille d'enlogement et de dépouillement*

